

**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 JUIN 2014**

Procès-verbal de la quatrième rencontre du conseil de quartier de Vanier, tenue le mercredi 4 juin 2014 à 19 h, au Bureau d'arrondissement des Rivières, salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Nicole Laveau	Présidente
Mme Nathalie Roy	Vice-présidente
M. Marcel Lizotte	Secrétaire
Mme Isabelle Dufour	Trésorière
M. Louis-Philippe Roussel	Administrateur

ABSENCE :

Mme Natacha Jean	Conseillère municipale, district de Vanier
------------------	--

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M. Mario Demeule	Conseiller en consultations publiques Arrondissement des Rivières
Mme Renée-Pier Bertrand	Secrétaire de soutien

IL Y A QUORUM

Outre les noms énumérés ci-dessus, 17 autres personnes (11 femmes et 6 hommes) sont présentes.

ORDRE DU JOUR DE LA QUATRIÈME RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

- 14-04-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 14-04-02 **Consultation publique** : Projet d'implantation d'un salon de jeux sur le territoire du quartier de Vanier
- 14-04-03 Questions et commentaires du public
- 14-04-04 Plan d'action du conseil de quartier (suivi)
- 14-04-05 Adoption des procès-verbaux des 26 mars et 14 avril 2014 (signatures)
- 14-04-06 Affaires découlant des procès-verbaux
- 14-04-07 Correspondance et trésorerie :
 - Correspondance
 - Lettre d'appui au projet Semer le changement
 - Bilan mensuel
 - Services de secrétariat
 - Nouveaux signataires des effets bancaires (suivi)
- 14-04-08 Questions et commentaires du public
- 14-04-09 Divers :
 - Prochaine rencontre du conseil de quartier de Vanier
 - Services offerts au CLSC à Vanier
 - Piste cyclo piétonnière sur le boulevard Pierre-Bertrand
- 14-04-10 Levée de l'assemblée

14-04-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour en y enlevant le point d'information de la conseillère municipale.

14-04-02 CONSULTATION PUBLIQUE : PROJET D'IMPLANTATION D'UN SALON DE JEUX SUR LE TERRITOIRE DU QUARTIER DE VANIER

Présentation par Mme Laveau d'un extrait du rapport « Analyse des effets sur la santé des populations des projets d'implantation de salons de jeux et d'hippodromes au Québec », écrit par la Direction régionale de la Santé publique de Québec, qui est remis à toutes les personnes présentes.

Une période de questions et commentaires suit la présentation, les interventions sont consignées au procès-verbal.

Un citoyen affirme que le nouvel emplacement donne beaucoup plus de visibilité au salon de jeux, ce qui va attirer davantage de joueurs. Il est d'avis qu'il est illogique de le localiser dans un quartier défavorisé comme celui de Vanier. Comme il y a de la place sur le site d'ExpoCité, il suggère de déplacer tout simplement le salon de jeux plus loin sur le même terrain.

Un citoyen mentionne que selon lui, l'emplacement d'un côté ou de l'autre de l'autoroute Laurentienne, ça ne changera rien au niveau de la fréquentation du salon de jeux vu la proximité des deux emplacements.

Une citoyenne, travaillant également pour un organisme communautaire, est contre l'arrivée du salon de jeux dans le quartier, dans un secteur défavorisé. Elle travaille directement avec les personnes dans le besoin. Elle se questionne sur l'influence de cette assemblée. Elle pense qu'elle n'aura pas beaucoup d'influence sur Loto-Québec puisque la Santé publique n'en a pas eu.

Un sociologue du quartier intervient. Il pense que rien n'est impossible et que le gouvernement est plus à l'écoute des citoyens que des rapports.

Une citoyenne s'oppose au déménagement et propose de prendre les signatures des personnes présentes en plus de faire connaître les rapports à la population.

Une travailleuse sociale du quartier affirme qu'elle est contre le nouvel emplacement du salon de jeux. Les problèmes de jeux entraînent des répercussions dans l'entourage des joueurs. Elle souhaite que les citoyens s'unissent pour arriver à changer les choses.

Les pistes d'action proposées par les citoyens sont : une pétition, une mobilisation des gens du quartier lors d'une manifestation, des lettres aux politiciens, un message radio, des entrevues dans les médias, Facebook, un communiqué de presse, demander des appuis aux autres conseils de quartier et aux organismes du quartier.

Un journaliste du FM93 est présent et il confirme que le sujet sera abordé à l'émission du matin et du midi le lendemain.

Les principaux arguments en défaveur du déménagement du Salon de jeux à Place Fleur de Lys sont la plus grande accessibilité, la grande visibilité et la tentation plus forte d'aller jouer en raison de la proximité.

RÉSOLUTION 14-CA-06

PROJET D'IMPLANTATION D'UN SALON DE JEUX SUR LE TERRITOIRE DU QUARTIER DE VANIER

Considérant que les citoyennes et citoyens présents sont majoritairement en défaveur de l'implantation d'un salon de jeux de Québec au centre commercial Place Fleur de Lys.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier de Vanier mette en application certaines actions afin de mobiliser la population du quartier au sujet de cet enjeu dans le but de sensibiliser les différents décideurs concernés aux risques potentiels pour les résidants et résidentes. Les moyens utilisés seront, notamment, les suivants : envoi de lettres aux décideurs concernés par ce projet, entrevues radio afin d'informer la population et diffusion de l'information par l'entremise du réseau Facebook.

ADOPTÉE

14-04-03 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une résidente de l'avenue Bernatchez, vient exposer les problèmes de stationnement dans sa rue depuis la construction du Domaine du Parc Savard. Cent trente logements ont été bâtis récemment, mais seulement 51 espaces de stationnements payants sont disponibles sur le site. Elle mentionne que la police est souvent présente dans le secteur, ce qui n'était pas le cas avant. Le bruit dans la rue dégrade la qualité du secteur, les locataires déménagent et les propriétaires mettent leur maison en vente.

Une citoyenne souligne que ce ne sont pas tous les logements qui sont subventionnés. Elle suggère d'informer le C.A. du Domaine du Parc Savard de la problématique et la conseillère municipale pour le stationnement.

Mme Laveau soulève l'idée des vignettes de stationnement pour les résidants de la rue, obligeant ainsi les non-résidents à se stationner ailleurs que devant les résidences.

On suggère le stationnement du Centre d'hébergement Christ-Roi pour combler le manque de stationnements du Domaine du Parc Savard.

Les résidentes de l'avenue Bernatchez demandent à avoir un suivi dans ce dossier.

14-04-04 PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER (SUIVI)

Mme Laveau fait le suivi des différents sujets inscrits au plan d'action.

- ❖ **Fête pour les 100 ans de Vanier** : Mme Laveau mentionne qu'il y aura un souper-soirée-bénéfice en octobre 2014.
- ❖ **Sécurité** : aucun nouveau développement, un rapport sera présenté à l'automne.
- ❖ **Colloque sur l'intégration des immigrants** : Mme Laveau indique que le dossier suit son cours.
- ❖ **Liens avec les conseils de quartier limitrophes** : aucun nouveau développement.
- ❖ **Fête de quartier** : M. Lizotte a rencontré Mme Natacha Jean il y a deux mois. Il a ensuite rencontré le député fédéral afin de faire avancer le dossier. M. Lizotte a reçu des lettres d'appui de la FADOQ, des Chevaliers de Colomb, de l'ancien député M. Sylvain Lévesque, du député actuel M. Patrick Huot ainsi que de Mme Nathalie Lepage du Cercle des fermières.

M. Demeule explique les étapes à venir dans le dossier. Suite à la recommandation du conseil de quartier de Vanier, le projet sera déposé au conseil d'arrondissement des Rivières où les élus analyseront la faisabilité du projet.

Mme Laveau, à titre de présidente, demande à être informée des différents développements dans le dossier. Une note à cet effet sera ajoutée en page 4 du plan d'action.

RÉSOLUTION 14-CA-07

FÊTE DU QUARTIER DE VANIER - 2014

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier de Vanier initie la tenue de la fête de quartier de Vanier, au mois d'août 2014, tel que présenté par M. Marcel Lizotte, afin de promouvoir le sentiment d'appartenance de la population du quartier et dans une volonté de rassembler les communautés culturelles.

ADOPTÉE

- ❖ **Trottoirs sur le boulevard Pierre-Bertrand** : le sujet sera discuté au point Varia.

14-04-05 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 26 MARS ET 14 AVRIL 2014 (SIGNATURES)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les procès-verbaux du 26 mars et du 14 avril 2014 sans y apporter de modifications.

14-04-06 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX Aucune information.

14-04-07 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

- Revue Urbanité

Lettre d'appui au projet Semer le changement

Mme Laveau a écrit une lettre d'appui au projet et en fait la lecture aux membres. Tous sont en accord avec la lettre.

Bilan mensuel

Mme Laveau informe les membres qu'au 31 mai 2014, le solde aux livres du conseil de quartier de Vanier est de 1 144,25 \$.

Services de secrétariat

RÉSOLUTION 14-CA-08

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LES RENCONTRES DU 12 MAI ET DU 4 JUIN 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 160 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du 12 mai et du 4 juin 2014. Un chèque de 160 \$ lui est remis.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 14-CA-09

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE DE 34 \$ AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARCEL LIZOTTE DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS-PHILIPPE ROUSSEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 34 \$ pour l'enregistrement du conseil de quartier de Vanier au registraire des entreprises pour la prochaine année.

ADOPTÉE

Nouveaux signataires des effets bancaires (suivi)

Mme Laveau mentionne que les informations seront changées prochainement.

14-04-08 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ni aucun commentaire.

14-04-09 DIVERS :

- Prochaine rencontre du conseil de quartier de Vanier :

RÉSOLUTION 14-CA-10

ANNULATION DE LA RENCONTRE DU 17 JUIN 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

SUR UNE PROPOSITION DE MME NATHALIE ROY D'UMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE DUFOUR, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter d'annuler la rencontre du 17 juin 2014 du conseil de quartier de Vanier.

ADOPTÉE

- Services offerts au CLSC de Vanier : Mme Laveau présente un tableau comparatif des différents CLSC dans les environs concernant les services offerts, les heures d'ouverture, etc. On peut y constater que les gens de Vanier doivent se déplacer sur une longue distance pour obtenir les services de professionnels de la santé qui ne sont pas offerts au CLSC Des Rivières. Mme Laveau reviendra en septembre prochain sur ce dossier.
- Piste cyclo piétonnière sur le boulevard Pierre-Bertrand : Mme Laveau souhaite que les représentants de la Ville lui suggèrent une alternative pour les piétons en hiver étant donné que la piste cyclable n'est pas déneigée sur le boulevard Pierre-Bertrand. Les membres sont d'accord pour que Mme Laveau fasse une relance dans le dossier.

14-04-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 50.

Mme Nicole Laveau
Présidente

M. Marcel Lizotte
Secrétaire